

Liste de matériel pour la rentrée des CE2 2023/2024



Votre enfant aura besoin de :

- 1 cartable adapté à l'âge de l'enfant, sans roulettes de préférence
- 1 règle plate **rigide** graduée de 30 cm
- 2 stylos à bille à pointe fine vert
- 1 stylo bleu roller effaçable à friction et ses **recharges**
- 4 crayons à papier HB
- 2 surligneurs **jaune fluo**
- 2 gommes blanche
- 1 taille-crayon à réservoir
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds (pour droitier ou gaucher, selon l'enfant)
- 3 gros sticks de colle **de bonne qualité**
- 4 gros crayons Woody
- 12 crayons de couleur **de bonne qualité**
- 12 feutres (pointe moyenne) de bonne qualité, **en bon état**
- 1 **compas**
- 1 **équerre avec le 0 positionné dans l'angle**
- 1 trousse contenant les affaires ci-dessus
- 1 trousse à double compartiment (crayons et feutres)
- 1 sac congélation à fermeture zippée de 3L pour la réserve



Cahiers :

- 1 petit cahier couverture polypropylène (17X22 cm), 60 pages, grands carreaux (seyes) **rose** (reprendre celui de l'année précédente : cahier de morale ou de religion)
- 1 petit cahier couverture polypropylène (17X22 cm), 96 pages, grands carreaux (seyes) **bleu**
- 1 agenda
- 1 classeur à levier à couverture **cartonnée**, dos 80 mm (pas de petits anneaux ni de couverture souple)
- 1 petit cahier de TP 64 pages pour la poésie et les chants + protège cahier transparent (reprendre celui de l'année précédente s'il reste de la place)

Divers :

- 1 ardoise blanche
- 1 petit chiffon en microfibre pour l'ardoise
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 ramette de feuilles blanches A4 90g
- 1 pack de grandes feuilles à carreaux (A4) **blanches**
- 1 pack de grandes feuilles à carreaux (A4) de **couleur (bleu, rose, jaune, vert)**
- 1 dictionnaire junior
- 1 pochette à rabats avec élastiques

Mettre le nom sur toutes les affaires de l'enfant : crayons, feutres, ciseaux, stylos...

Prévoir une réserve de matériel à la maison pour :

- woody
- stick de colle
- crayon, stylos, crayons de couleur, feutres...
- recharge friction

Le matériel de votre enfant devra être vérifié avec lui à chaque vacances et complété si nécessaire.

Pensez à fournir une **attestation d'assurance** couvrant la responsabilité civile et **individuelle accident** (obligatoire en cas de sortie scolaire)

La collation matinale est définitivement supprimée. Les enfants ne prendront donc plus de goûter à la récréation de 10h.

Bonnes vacances à tous !